

L'Organe d'Administration

Président :

Jean-Louis Melin – 0484/52.05.29

president@bignam.be

Secrétaire :

Julien Grolet – 0484/21.02.76

secretaire@bignam.be

Trésorier

Dominique GARDIN - 0478/99.18.95

tresorier@bignam.be

Présente : nos Professeurs

Mme Véronique Albert

Mme Florelle Delattre

Mr Johan Hubert

Mme Ariane Borremans & Mr Jean Louis Delferrière

Mme Solange Mahiat & Mr Claudio Scigliuzzo

Mr Mickael Leeten & Mr Christophe Gilis

Mr Eddy Lefevre & Mme Magali Dresse

Informations pratiques

Les cours et entraînements se déroulent dans une atmosphère détendue, axée sur l'apprentissage de chacun, et de manière non élitiste. L'objectif est de permettre à chacun de s'améliorer, au fil de l'année, dans sa pratique des danses enseignées.

Cours.

Les participants aux cours de danse de salon (le mercredi et jeudi), au Clos de Velaine, sont répartis en trois groupes (sous réserve du nombre d'inscriptions effectives), dont les heures de cours sont définies ci-après : débutants (le mercredi de 20h00 à 21h00 heures), intermédiaires (P1) (le jeudi de 19h00 à 20h00) et perfectionnement (P2) (le jeudi de 20h45 à 21h45).

Les participants aux cours de danses de ligne ont cours le lundi (au Château d'Amée) de 20h00 à 21h00. En fonction du nombre d'inscrits, et des années précédentes, il est fort probable que deux groupes soient créés, ce qui annonce un cours de niveau 2 de 21h00 à 22h00.

Un cours de « country » débutants animé par Mr Johan HUBERT est organisé le lundi de 19h00 à 20h00 au Château d'Amée. Un autre cours de country, d'un niveau plus avancé et animé par Mr Eddy LEFEVRE est proposé au Clos de Velaine, le mercredi soir 21h00 à 22h00 ; il sera maintenu si un nombre suffisant de membres sont présents.

Un cours de « music hall » animé par Mme Florelle DELATTRE est organisé le mercredi de 18h15 à 19h45 au « Clos de Velaine » (rue Victor Nonet, 4 JAMBES) . Ce cours en est à sa 2^{ème} édition.

Un nouveau cours intitulé « la joie par le mouvement dansé », proposé par Mme Véronique ALBERT, est organisé le mercredi de 17h00 à 18h00 au « Clos de Velaine », de début septembre jusqu'aux congés de Toussaint. Le cours se poursuivra au-delà de ces congés pour autant qu'un nombre suffisant de membres y soient actifs.

Deuxième grosse nouveauté pour cette saison, le cours de Soul « Oldies popcorn » s'installe dans le namurois. Ce type de danse est très fréquent dans la région de Charleroi / Binche / La Louvière. D'origine italienne (semble-t-il), nos professeurs Solange Mahiat & Claudio Scigliuzzo sont des animateurs réguliers de cours/soirées dans ces régions. Pour nous, namurois, c'est un test que de pouvoir implanter cette danse dans nos murs. Le cours s'articulera par une formation de 75 à 90 minutes, suivi d'un entraînement/soirée sous les yeux et l'aide de nos enseignants. Nul doute que vous apprécierez leur gentille spontanéité et les jolies musiques de l'époque.

Pour les amateurs de « caliente » modules spécifiques (bachata / salsa) sont organisés le samedi, de 11h00 à 13h00 heures. Ces modules sont répartis comme suit : le cours de bachata de 11h00 à 12h00 et le cours de salsa de 12h00 à 13h00

- Niveau débutant Bachata et Salsa : 14 cours du samedi 06 septembre 2025 au 24 janvier 2026, inclus (Portes Ouvertes, cours gratuit le samedi 06)
- Niveau perfectionnement Bachata et Salsa : 14 cours du samedi 31 janvier 2026 au samedi 06 juin 2026, inclus

Enfin, nous organisons un cours de rock 4 T de niveau débutant principalement destiné aux étudiants (mais pas seulement) Ce cours sera donné par Ariane Borremans et Jean Louis Delferriere le jeudi de 18h00 à 19h00 au Clos de Velaine. Pour les étudiants un tarif par abonnement (carte de 10 cours) au prix de 66 € renouvelable sera appliqué.

Entraînements

Les horaires d'entraînements dirigés (en danses de salon, niveau P1 et P2) sont gérés selon les cours et auront lieu au même endroit, le jeudi, soit au Clos de Velaine, de 20h00 à 20h45 et permet de regrouper les P1 & P2. Toutes les sessions d'entraînement sont réservées aux participants aux cours en ordre de cotisation et l'accès est donc compris dans la cotisation. Une réflexion sera menée pour le cours de danse de salon (débutant) ainsi que pour la country et les danses de ligne.

RÉSUMÉ DES TARIFS POUR LA SAISON 2025 – 2026



Affiliation obligatoire à l'AFCD : 3,5 € (à ajouter au prix des cours)

(due une et une seule fois sur la saison 2025-2026)

Modules spécifiques (cours du samedi) : Bachata et Salsa

- 1 stage(module) (soit 1 fois 14 cours) : 95 €
- 2 stages (modules) (soit 2 fois 14 cours) : 185 €

*Les prix sont
donnés par
personne.*

Une session complète est constituée :

- des cours de danses de salon (débutant ou intermédiaire P1 ou perfectionnement P2) : le mercredi et jeudi: 185 € (*possibilité gratuite pour les intermédiaires ou perfectionnement de suivre quelques leçons du niveau inférieur, sans cotisation complémentaire*)
- des cours de danse de ligne : le lundi, danse de ligne: 185 € pour un niveau unique
- du cours de country : le lundi ou le mercredi : 185 € pour 28 cours
- du cours de « music hall » : le mercredi : 265 € pour 28 cours (x 1h30') !!

Il est possible de choisir un mix de plusieurs cours peuvent être choisis, avec des réductions sur leurs prix unitaires.

Mix entre Cours Complètes et modules spécifiques

Combinaisons (*)	Heures de cours	Tarif annuel	Coût horaire
1 module 14 * 1,0 h	14	95	6.8
1 cours complet 28 * 1,0 h	28	185	6.6
1 cours complet 28 * 1,5 h	42	265	6.3
1 cours complet 28 * 1,0 h + 1 module	42	265	6.3
1 cours complet 28 * 1,5 h + 1 module (**)	56	340	6.1
2 cours complets 28 * 1,0 h (**)	56	340	6.1
1 cours complet 28 * 1,0 h + 2 modules (**)	56	340	6.1
1 cours complet 28 * 1,0 h + 1 cours complet 28 * 1,5 h (**)	70	410	5.9
1 cours complet 28 * 1,5 h + 2 modules (**)	70	410	5.9
2 cours complets 28 * 1,5 h (music hall + soul) (**)	84	480	5.7
2 cours complets 28 * 1,5 h + 1 module (ou autre combinaison 98 h) (**)	98	545	5.6
Combinaisons 112 h (**)	112	600	5.4

Tous ces cours sous réserve d'inscription d'un nombre suffisant de danseu(rs)(ses).

() A l'exception du cours « Music Hall », dont le tarif est basé sur 1h30 de cours (x 28) , soit 265 €), le cumul de cours se fera en accord avec l'Organe d'Administration, qui définira dans ces cas de figure, du tarif le plus avantageux pour le membre.*

*(**) Les options prenant en compte plusieurs cours, au minimum 2 cours complets peuvent être réglées en 2 paiements ; le 1er avant le 30 septembre (sous réserve de l'acceptation par le Président et le trésorier) et le 2ème versement pour le 15 décembre.*

Paiement des cotisations de cours

Le paiement de votre inscription, confirmation de celle-ci, doit être versée sur le compte de l'ASBL Big Nam pour le 30 septembre 2025 au plus tard, ceci afin de garantir l'affiliation à l'assurance et l'accès au cours.

En cas d'absences répétées, aucun remboursement ne sera acté, à l'exception de cas spécifiques laissés à l'appréciation de l'Organe d'Administration.

Récapitulatif des sessions de cours

Saison 2025 - 2026

Lundi : (Château d'Amée) (Avenue du Parc d'Amée, 90 JAMBES)

- 19h00 – 20h00 : country (Johan HUBERT)
- 20h00 – 21h00 : danses de ligne, niveau 1 (JL DELFERRIERE)
- 21h00 – 22h00 : danses de ligne, niveau 2 (JL DELFERRIERE)

Mercredi : (Clos de Velaine) (Rue Nonet, 4 JAMBES)

- 17h00 – 18h00 : joie par le mouvement dansé (Véronique ALBERT)
- 18h15 – 19h45 : music hall (Florelle DELATTRE)
- 20h00 – 21h00 : danse de salon (débutants) (Eddy LEFEVRE/Magali DRESSE)
- 21h00 – 22h00 : country (2) (IDEM)

Jeudi : (Château d'Amée) (Avenue du Parc d'Amée, 90 JAMBES)

- 19h00 – 20h15 (20h30): cours de danses SOUL (Solange MAHIAT / Claudio SCIUGLEZZI) -
20h30 – 22h00 : entraînement Soul

Jeudi : (Clos de Velaine) (Rue Nonet, 4 JAMBES)

- 18h00 – 19h00 : Rock 4 T (Ariane BORREMANS / JL DELFERRIERE)
- 19h00 – 20h00 : danses de salon P1 (idem)
- 20h00 – 20h45 : entraînement P1 & P2 (idem)
- 20h45 – 21h45 : danses de salon P2 (idem)

Samedi : (Centre Sportif de Tabora) (Avenue de Tabora, 21 NAMUR)

De 11h00 – 12h00 : module de bachata (niveaux débutants puis avancés) (Michaël LEETEN et Christophe GILIS) et de 12h00 – 13h00 : module de salsa (niveaux débutants puis avancés) (Michaël LEETEN et Christophe GILIS)

L'asbl BigNam (club de danses) est composé d'un Organe d'Administration

Président: MELIN Jean Louis (0484 520 529) president@bignam.be

Secrétaire: GROLET Julien (0484 210 276) secretaire@bignam.be

Trésorier: GARDIN Dominique (0478 991 895) tresorier@bignam.be

Ainsi que les Administrateurs au service des membres et du club :

Mme HONNAY Françoise, Mme ANDRE Jacqueline, Mme DECHAMPS Fabienne, Mr MARROY Jean-Luc

Notre site internet : www.bignam.be e-mail : info@bignam.be

facebook : BigNam asbl (pour tout le monde) / facebook : « les amis du bignam » sont des pages réservées aux seuls membres du club. Et bientôt : une page « youtube ».